

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE LA PRESQU'ILE DE LEGE CAP-FERRET

A.S.P.L.C.F 2 rue des fauvettes 33970 Lège Cap-Ferret

Le président : JM Bruno

www.asplcf.org

asplcf33950@gmail.com



10 NOVEMBRE 2023

OBJET : observations sur le projet de requalification de la plage de l'HORIZON / CAP FERRET

Notre Association s'est interrogée sur le projet HORIZON soumis à consultation : il s'agit essentiellement du recul des installations destinées au tourisme (le petit train) et à la sécurité de tous (poste de secours, point de pose hélicoptère).

A quoi sert cette consultation ? A permettre à chacun d'entre nous de vérifier que ce projet respecte l'environnement si fragile du cordon dunaire et à ce que Mr le Préfet puisse signer la dite autorisation en toute quiétude ... le long chemin administratif aura été respecté !

Et tout cela pourquoi ?

- le recul de 65 mètres de la ligne du petit trainavec son aire de retournement et bien sûr un accès encore plus facile pour des milliers de touristes ...
- le recul de 50 mètres du poste de secours démontable après saison de 50m2 , recul déjà effectué à plusieurs reprises.
- le déplacement d'une bâche en textile pour la pose des hélicoptères du Samu.

Comme il ne s'agit que de réadapter des équipements existants et en conséquence de libérer quelques centaines de m2 de dune qui vont être renaturalisés, nous ne pouvons qu'être favorables à ces travaux gigantesques !

Néanmoins, nous aurions aimé être mieux informés sur le financement de l'opération ainsi que sur la maîtrise d'ouvrage, puisque cette action est menée dans le cadre de la compétence GEMAPI, qui est normalement du ressort du SIBA.

Le montage photo « état actuel et état projeté » (page 15) montre bien le peu de consistance des travaux prévus en phase 1 et résume assez bien ce que peut nous inspirer ce dossier soumis à consultation : que d'énergie et d'argent dépensés ...

En revanche, les travaux prévus en phase 2 auront un impact évident sur la vie urbaine du quartier (problèmes de report du stationnement, accessibilité aux PMR, aire de dépose pour enfants et personnes âgées, ...) : ces problèmes nécessiteront pour leur part une concertation approfondie et nous espérons que la concertation pour la phase 1 ne fera pas oublier à la Municipalité la nécessité d'une véritable concertation sur la phase 2.

Je vous prie d'accepter nos respectueuses salutations.

Jean-Michel BRUNO